



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
DE LA RÉGION DE BROU



Assemblée Générale Statutaire

Dimanche 19 janvier 2020

Brou Salle Valadier

Pêche infos N°5



Empoisonnement et alevinage 2018/2019



Des rempoissonnements importants et de qualité au cours de la saison :

- Gardon 400kg
- Brème 150 kg
- Tanche 180kg
- Sandre d'1/été 20kg
- Carpe 190kg,
- Brochet 80kg,
- Truite a-e-c 240kg
- Truite fario 400kg
- Géniteurs fario 50kg

De quoi satisfaire tous les pêcheurs quelque soit le poisson recherché et le mode de pêche pratiqué.

Assemblée Générale Statutaire



Une quarantaine de présents à l'AG du dimanche 20 janvier, avec une bonne participation de nos pêcheurs. L'inscription des carpistes pour les week-ends de pêche de la carpe de nuit à l'étang M-Hamet en 2019, se fera en ligne sur le site de la FD, www.pêche28.fr. Cette décision ne fait pas l'unanimité, on va tester cette nouveauté, pour nous c'est la solution la mieux adaptée, un règlement sera établi.

Erwann un jeune pêcheur (12 ans), a demandé qu'il y ait plus de journées de pêche en float-tube au plan d'eau de la Base de Loisirs. La gestion, l'accès, le partage du plan d'eau sont des points à prendre en compte pour l'organisation de cette activité, il est prévu 2 journées en 2019.

Les 2 vérificateurs aux comptes pour 2019 sont : Gérard Morice et Dominique Dousset.

Françoise Thirard précise que la commune de Brou remet à jour le label « station pêche ».

Bruno Péry nous informe de l'aménagement futur « d'un local cycliste et d'un local pêche » à Yèvres, dans les bâtiments en cours de travaux de l'ancien café « le Saloon », propriété de la commune.

Journée Loto



Une bonne participation pour notre soirée loto du samedi 23 février, la salle récréative de Yèvres était comble.

La qualité et la valeur des lots attirent toujours les amateurs qui sont venus en nombre.

Les bénéfices réalisés, sont utilisés pour les dépenses de fonctionnement et les investissements de notre AAPPMA.

Merci à tous les bénévoles, toujours ponctuels, pour la réussite de cette journée.

Ouverture de la truite Fario



Samedi 9 mars, ouverture de la truite fario ou ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie ?

Chez nous on peut dire les deux, depuis cette année la Ste Suzanne et la Mozanne en amont de Brou sont classées en 1^{ère} catégorie.

Bien que l'on rempoissonne aussi en truites fario certains de nos parcours sur l'Ozanne, en 2^{ème} catégorie.

Le jeune Martin, 11 ans, lui est arrivé dès 7h30 au bord de la Ste Suzanne à Unverre avec son père. Pour la troisième année qu'il participe à l'ouverture, il a pu pêcher au leurre.

Cette technique lui a permis de capturer deux truites fario, dont une de 45 cm qu'il montre sur la photo.

Il se souviendra longtemps de cette prise d'une taille assez rare, il est ici en compagnie d'adultes parmi eux notre président.

Beaucoup de pêcheurs le long de nos parcours, suite à notre 2^{ème} déversement de 200 kgs de truites fario portions.

Journées de pêche à la truite



Pour nos 2 journées de pêche à la truite, la météo n'était pas favorable pour faire venir les pêcheurs à l'étang de la Gare.

Beaucoup de vent et giboulées de pluie pour la journée du samedi 6 avril, malgré tout 90 pêcheurs étaient bien décidés à taquiner la belle.

Au cours de la journée du samedi 4 mai, des averses de pluie se sont succédées et ont entraîné une chute des températures.

Ce qui n'a pas empêché 79 pêcheurs d'affronter le mauvais temps et de réaliser de belles pêches.

4 truites jaunes de prises, sur les 2 journées, l'heureux pêcheur se voit ainsi remboursé de son inscription.

L'un d'eux, Mr Villette a souhaité laisser son remboursement à L'AAPPMA, merci à lui.

Vue les conditions de la météo de ces journées, on peut dire que nos pêcheurs sont des mordus.



FISHING TOUR 28



La 1^{ère} journée du fishing Tour 28 s'est déroulée, le dimanche 21 avril sur le plan d'eau de la base de loisirs de Brou.

Désormais la Fédération Départementale de pêche a laissé aux AAPPMA l'organisation de ce type de rencontre.

9 AAPPMA du département étaient représentées. C'est par cette belle journée de pêche, sous un soleil en demi-teinte, que les 18 pêcheurs ont prospecté les bons postes à carnassiers.

De belles prises avec diverses espèces de poisson : 22 brochets 6 maillés, 2 sandres 63 et 70 cm, 2 silures et 1 dizaine de perches de 25 à 40 cm.

Le temps d'une photo et tous ces beaux poissons, après avoir fait le bonheur des pêcheurs, ont

retrouvé les profondeurs du plan d'eau.

L'organisation de ces journées est assez complexe, du fait des différents utilisateurs du plan d'eau et de ses accès.

Les pêcheurs en float-tube, souhaitent plus de journées et plus de convivialité avec la possibilité de déjeuner sur place.

Une réflexion est à mener dans ce sens la pêche en embarcation est une technique très en vogue.

Il nous faut entendre les jeunes, mais aussi rester prudent il faut ménager le poisson.

Fishing Tour de beaux poissons



Une perche de 40 cm a égayée la matinée de Cyril :



Beau sandre de 69.5 cm pour Cyril :



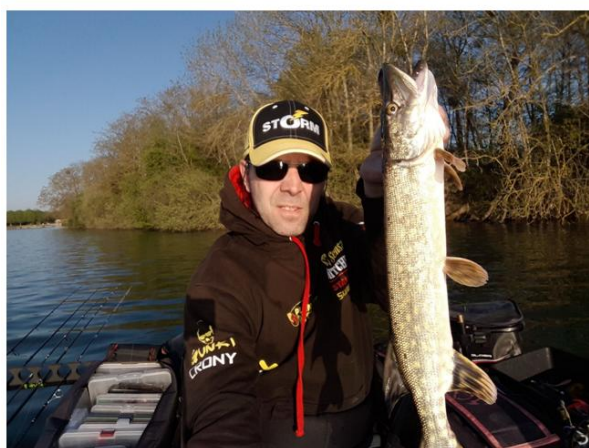
Beau combat pour Richard avec ce silure d'1 m :



La technique est toujours de rigueur pour de belles prises

Claude ne dira pas le contraire, sandre de 63 cm :

Pour Thierry un brochet de 57 cm qui fait son poids pour sa taille :



Concours de pêche enfants

Il faisait très chaud ce samedi après-midi 1^{er} juin, sur les berges de l'étang de la Gare. A rester attentif sous un soleil brulant, la canne à pêche en main pour ferrer le poisson à la moindre touche.

Un concours de pêche de loisir sympathique, qui à réuni 42 enfants, autant de filles que de garçons, accompagnés de leur famille.



C'est Cathy Giraud, 8 ans, qui remporte le concours, avec 20 poissons 420 pts ; 2^{ème} Lucas Legros, 8 ans 260 pts ; 3^{ème} Aurélien Gaudin, 10 ans 240 pts ; 4^{ème} Mathéo Touche, 10 ans 165 pts ; 5^{ème} Cassandra Lepourhienec, 6 ans 150 pts ; 6^{ème} Mathéo Presle, 10 ans 150 pts.

On remercie tous nos partenaires pour la dotation de coupes, médailles, matériel de pêche, goûter, etc....Qui font le bonheur des enfants.

La Fédération de pêche, Intermarché, boulangerie Guesdon, E Baire, Crédit Mutuel, les communes de Brou et de Yèvres etc....

La 1^{ère} du concours a reçu la coupe offerte par Joël Gaudin, une famille adhérente de l'AAPPMA.

Après que chacun des enfants ai reçu sa récompense en présence de Françoise Thirard et Jean-Michel Pelletier adjoints au maire de Brou.

Un goûter et rafraichissements bien mérités ont clôturé cet après-midi convivial. Partagé entre les enfants, les parents, les élus et bien sur les organisateurs qui s'investissent pour la réussite de cette manifestation.



Week-ends carpestes



Les réservations en ligne se sont plutôt bien passées, quelques détails restent à régler, au niveau des coordonnées à l'inscription.

Il faut avancer avec son temps, simplifier, rendre plus transparent, limiter les appels téléphoniques.

Les carpestes, seuls ou en binôme ont dit apprécier cette initiative de réservation par internet sur www.peche28.fr.



Sur ce site on y trouve d'autres informations et le règlement complet qui peut être téléchargé.

Quand à la fréquentation, elle est toujours aussi soutenue, 40 carpestes ont profité cette année d'un ou 2 week-ends durant les 6 organisés à l'étang M-Hamet.

Ces pêches de nuit ont fait des heureux, des pêcheurs nous ont transmis leurs photos.

Des prises que nous pouvons apprécier de différentes carpes, amours-blancs etc....

Promotion du loisir pêche communication



Documentation, conception et réalisation : AAPPMA de la Région de Brou et Maison du Tourisme des 3 Rivières et du Perche.

« La Pêche Pratique », 1^{er} dépliant réalisé de l'AAPPMA de la région de Brou, il est disponible chez nos dépositaires, OTSI etc....

A l'intérieur, nos parcours de pêche, nos animations détaillées, nos différentes adresses mails etc....

On était présent aux invitations, de plusieurs manifestations, organisées par les communes de Brou et d'Yèvres.

Certains se sont procurés le dépliant dès notre première présentation sur notre stand pêche, pour la fête de l'écotourisme le 25 mai, sous les halles à Brou.

Ont suivi les 2 journées d'exposition, les 22 et 23 juin pour le comice à Yèvres.

Le Forum des associations qui se déroulait le 7 septembre, sous les halles à Brou.

Au cours de ces animations nous avons proposés, aux jeunes de moins de 12 ans. Un jeu de découverte des poissons d'eau douce, représentés sur une fiche à remplir.

Ils étaient récompensés en gagnant une carte de pêche.

Et bien entendu le simulateur pêche, fatigué en fin de journée, mais qui donne toujours autant de sensations aux petits et aux grands,

On remercie la Fédération de pêche d'Eure et Loir, pour le prêt du matériel d'exposition.

Stand exposé au comice à Yèvres



Dans la continuité de la promotion du loisir pêche nous avons investi dans le stop-trottoir, (ici rue des Changes, devant chez E Baire,) indiquant le dépositaire de cartes de pêche.

Et qui présente un affichage ponctuel, selon les actualités au cours de l'année.

Communication

Toute l'année pour + d'informations retrouvez-nous sur les sites internet suivants :

- ◆ <http://aappmabrou.wix.com>
- ◆ www.brou.com
- ◆ www.peche28.fr
- ◆ otsi.brou.28@orange.fr
- ◆ www.groupementpecheduperche.com



Jeune retraité Christian Millochou, fidèle adhérent de l'AAPPMA de Brou, profite de son temps libre pour se livrer à l'exercice de la pêche.

Habitant proche de l'Ozanne à Yèvres, passionné de pêche aux carnassiers, Christian affectionne pêcher dans cette rivière, qu'il pratique depuis des années.

C'est en ce jour de juin, depuis la berge verdoyante du parcours communal de Yèvres, qu'il a capturé dans l'Ozanne, ce beau brochet de 9kg, pour 1,10m de long.

Un spécimen, pour un met de choix, qui sera bientôt écarté de nos assiettes. A partir de 2020, un brochet de cette taille, devra être remis à l'eau.

La réglementation Départementale, de la pêche associative en eau douce, devenant plus restrictive que la réglementation Nationale.

Conserver un poisson de sa pêche aujourd'hui devient de plus en plus contraignant.

Certains pêcheurs vont-ils continuer d'adhérer à nos structures ?

Sommes-nous sur la bonne voie ????

Régénération de la ripisylve



Suite aux travaux importants, d'élagage et d'abattage d'arbres, éliminant les vieux arbres qui jalonnent les berges (gauche et droite) de la rivière.

L'Ozanne est devenue plus visible et plus accessible sur ce parcours communal, de 1800 m environ, qui contourne le plan d'eau de la Base de Loisirs.

Le SMAR Loir 28, maître d'œuvre de ce gros chantier, a proposé à l'entreprise, Environnement 41, d'intervenir à la bonne période (septembre/octobre) sur terrain sec.

Un travail respectueux de l'environnement, réalisé dans de bonnes conditions.

Les pêcheurs sont satisfaits de cette opération, favorable à l'activité pêche et à la vie piscicole.

Coût de ces travaux, environ 40 000€

Financement : 60% Conseil Départemental
40% autres partenaires



Rencontre pêche aux carnassiers



Patrice Quedeville le « R Poulidor » de nos rencontres

La 4^{ème} rencontre de pêche aux carnassiers (en no-kill), samedi 2 novembre, s'est déroulée comme à l'accoutumé dans la bonne humeur.

Avec un temps gris et pluvieux une partie de la matinée et venteux mais sans pluie l'après-midi.

Patrice Quedeville fidèle participant, a sorti du plan d'eau de la base de Loisirs, ce superbe silure de 23kg pour 1,44m, ce qui lui permet pour la 3^{ème} fois de se retrouver à la 2^{ème} place.

Résultat positif, Corentin Fréon 14ans qui s'est déplacé du Gault-du-Perche, fait la différence avec ses 3 brochets maillés et 1 silure de 67cm. Il remporte la rencontre avec 655 points et les 50€ + 1 coupe du Crédit Agricole.

2^{ème} Patrice Quedeville, silure d'1,44m, 1 brochet maillé, total 327 points, 40€ + 1 coupe du Crédit Agricole.

3^{ème} Ludovic Dumand, 1 brochet maillé, 1 perche de 31 cm, total 232 points, 30€.

Prix, coupes et lots remis en présence de Jean-Michel Pelletier adjoint à l'environnement.

Total des fiches 40 poissons comptabilisés, 4 sandres, 1 perche 31cm, 32 brochets 7 maillés et 3 silures.

Les 23 pêcheurs et les organisateurs sont très satisfaits de cette journée, avec des émotions et une montée d'adrénaline pour certains. Tous les participants ont choisi un lot.

Une pêche sportive attractive, qui intéresse de plus en plus de jeunes, parmi nos participants 1 féminine et 5 garçons de moins de 16 ans.

L'AAPPMA, a apprécié de disposer du hall de l'accueil du camping, pour la réception des participants.



Raphaël, silure 87cm

Introduction de géniteurs truites fario



Une année 2019, avec un été difficile pour la pêche en générale.

Depuis le mois de juin les épisodes caniculaires successifs ont provoqué un déséquilibre sur les milieux.

Situation d'alerte sécheresse, manque d'eau, dans les plans d'eau, rivières en état d'eutrophisation, élévation constante de la température.

La reproduction abondante, d'insectes et d'invertébrés aquatiques, a été favorable pour l'alimentation naturelle des espèces piscicoles.

Tous ces phénomènes expliquent en partie que durant nos sorties de pêche les poissons boudent nos esches.

Restriction des usages de l'eau, 1^{er} arrêté situation d'alerte début juillet, suivi depuis août d'arrêtés de situation de crise sur l'amont de l'Ozanne.

Un été chaud et sec, peu de précipitations ont été observées, les cours d'eau sont au plus bas.

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables pour l'expérimentation de nos géniteurs en truites fario. L'arrêté levant les mesures de limitation des usages de l'eau est paru le 31 octobre.

Début novembre nous avons reconduit le déversement de géniteurs fario, en amont de Brou.



On le voit sur ces photos, les débits et les niveaux des rivières sont de nouveau en capacité d'accueillir ces reproducteurs.



Répartition du prix des cartes de pêche vendues en 2019

Cartes	prix	qté	prix	cpma	prix	fédé 28	prix	aappma	prix	ehgo	prix	rma	Total
Interfédérale*	96,00 €	131	25,40 €	3 327,40 €	20,80 €	2 724,80 €	21,00 €	2 751,00 €			8,80 €	1 152,80 €	9 956,00 €
Majeure	76,00 €	208	25,40 €	5 283,20 €	20,80 €	4 326,40 €	21,00 €	4 368,00 €			8,80 €	1 830,40 €	15 808,00 €
Femme	33,00 €	24	3,90 €	93,60 €	10,15 €	243,60 €	10,15 €	243,60 €			8,80 €	211,20 €	792,00 €
Mineure	20,00 €	50	2,20 €	110,00 €	8,50 €	425,00 €	9,30 €	465,00 €					1 000,00 €
Découverte-12	6,00 €	103	0,50 €	51,50 €	2,50 €	257,50 €	3,00 €	309,00 €					618,00 €
hebdomadaire	32,00 €	5	8,50 €	42,50 €	9,85 €	49,25 €	9,85 €	49,25 €			3,80 €	19,00 €	160,00 €
Journalière	10,00 €	169	2,20 €	365,20 €	2,00 €	338,00 €	4,80 €	811,20 €			1,00 €	166,00 €	1 680,40 €
Majeure 4è/tri	38,00 €	1	8,30 €	8,30 €	10,40 €	10,40 €	10,50 €	10,50 €			8,80 €	8,80 €	38,00 €
Total		691		9 281,70 €		8 374,95 €		9 007,55 €				3 388,20 €	30 052,40 €
Journalière étgs								0,00 €					0,00 €
Ehgo interf*	20,00 €	131			5,95 €	779,45 €	4,25 €	556,75 €	9,80 €	1 283,80 €			2 620,00 €
Ehgo vign*	30,00 €	1			9,45 €	9,45 €	6,75 €	6,75 €	13,80 €	13,80 €			30,00 €
Dépositaires**	0,30 €	91						27,30 €		-27,30 €			
AAPPMA*	0,30 €	41						12,30 €		-12,30 €			
Total		691		9 281,70 €		9 163,85 €		9 610,65 €		1 258,00 €		3 388,20 €	32 702,40 €

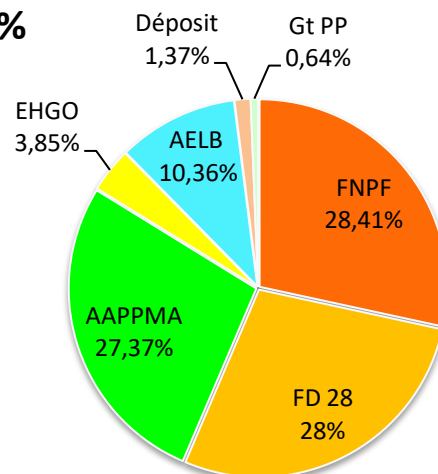
Cotisations reversées par L'AAPPMA

	0,30 €	91	EHGO	-27,30 €
Dépositaires	0,85 €	496	Toutes cartes	-421,60 €
	0,50 €	414	Membres actifs	-207,00 €
Reste AAPPMA				8 954,75 €



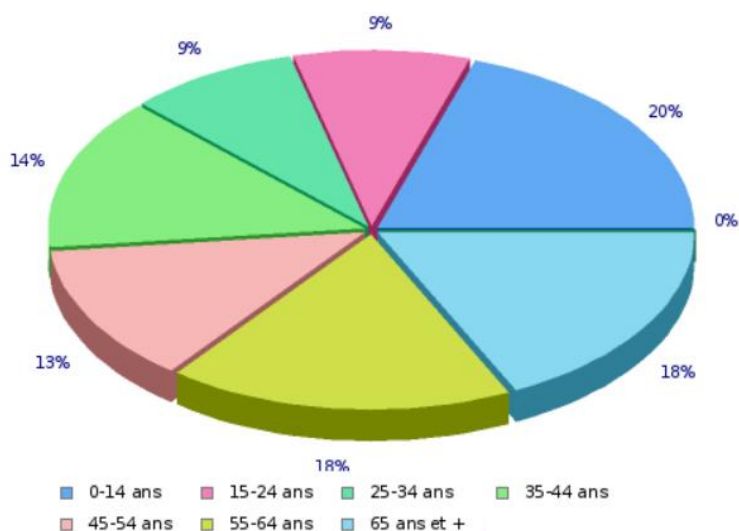
P CH 03/01/2020

Répartition en %



Répartition de la vente des cartes de pêche 2019 par tranches d'âge								
Cartes	0-14ans	15-24ans	25-34ans	35-44ans	45-54ans	55-64ans	65ans et +	Total
Majeure interfédérale		5	12	21	27	29	37	131
Majeure		11	13	34	40	51	59	208
D - Femme		1	5	4	3	6	5	24
Mineure	31	19						50
D - de 12 ans	103							103
Hebdo		1	2	2				5
Journalière	4	25	28	36	18	36	22	169
Automne -50%						1		1
Total	138	62	60	97	88	123	123	691
Masculin	118	61	53	91	84	117	116	640
Féminin	20	1	7	6	4	6	7	51
Total	138	62	60	97	88	123	123	691

Répartition par tranches d'âge %



Répartition des ventes des cartes
Dépositaires/détaillants > 497 – 71,88%
Internautes > 129 – 18,70%
AAPPMA > 65 – 9,42%

Masculin > 640 – 93%

Féminin > 51 – 7%

Actualités 2019/2020:

CA de la Fédération de pêche 28, suite à 3 démissions le CA est composé de 12 administrateurs.

Le Contrat Loir amont 28 n°2, est reconduit pour 3 ou 6 années, dans le prévisionnel des travaux à venir, la restauration d'une zone humide, sur l'Ozanne à Montemont, est inscrite.

AAPPMA de Brou, Georges Painchault a décidé de démissionner de son poste de trésorier et Philippe Fillon déjà en activité souhaite être coopté.

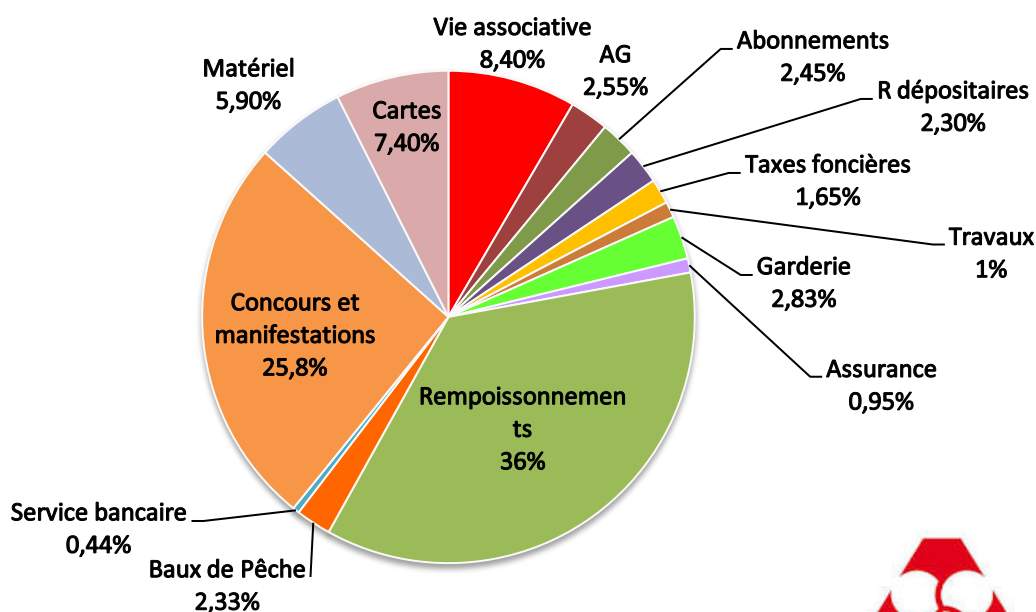
Le mandat 2016/2020, des administrateurs de l'AAPPMA de la Région de Brou, se terminera en fin d'année 2020.

L'Assemblée Générale Elective, pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, pour le mandat 2021/2025, se déroulera probablement en novembre prochain dans cette salle.

BILAN 2019

dépenses

frais de vie associative	1 653,19 €
frais d'A G association	326,27 €
frais d'A G fédération	175,00 €
cotisations et abonnements	473,30 €
ristournes aux dépositaires	420,75 €
ristournes sur vignettes EHGO	27,00 €
impôts et taxes	322,00 €
travaux et entretien	204,78 €
garderie	556,00 €
assurance	182,70 €
revèrsement l indemnité cormorans	104,00 €
Rempoissonnement	6 961,44 €
baux de pêche	456,00 €
service bancaire	50,00 €
frais de concours	947,31 €
frais de manifestations (loto)	4 118,51 €
achat de matériel	1 166,44 €
cartes gratuites	1 458,00 €
souscription parts sociales	20,00 €
divers	15,00 €
Total	19 637,69 €

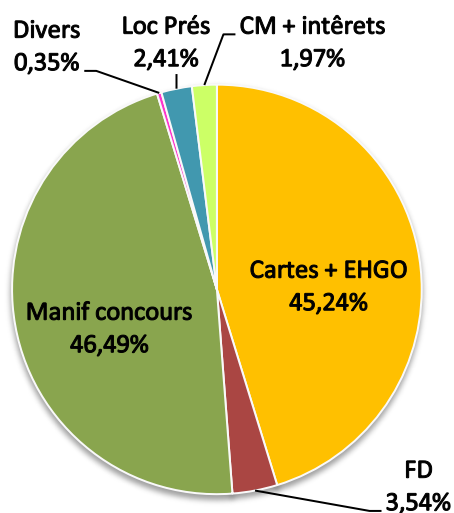


Vie associative	1653,19
AG	501,27
Abonnements	473,3
R dépositaires	447,75
Taxes foncières	322
Travaux	204,78
Garderie	556
Assurance	182,7
Rempoissonnements	7065,44
Baux de Pêche	456
Service bancaire	85
Concours et manifestations	5065,82
Matériel	1166,44
Cartes	1458

BILAN 2019

recettes

cartes interfédérales	2 751,00 €
cartes personnes majeures	4 305,00 €
cartes femmes	243,60 €
cartes personne mineures	465,00 €
cartes découvertes	309,00 €
cartes hebdomadaires	49,25 €
cartes journalières	811,20 €
EHGO	596,05 €
vignettes EHGO	7,05 €
pass pêche majeure	63,00 €
carte d'automne	10,50 €
subvention fédération garderie	406,00 €
subvention concours enfants	100,00 €
subvention tir cormorans	104,00 €
subvention acquisition de matériel	142,84 €
manifestations	7 917,50 €
recette concours	1 957,70 €
dons et remboursements divers	75,00 €
location de près	512,48 €
participation du crédit Mutuel	200,00 €
interets financiers	215,05 €
Total	21 241,22 €



Cartes + EHGO	9610,65
FD	752,84
Manif concours	9875,2
Divers	75
Loc Prés	512,48
CM + intêrets	415,05

BILAN 2019

RESULTAT

recettes	21 241,22 €
dépenses	19 637,69 €
résultat positif	1 603,53 €

BILAN

régularisation début d année : 32665,27€-76,65€ avoir au 1er janvier 2019	33 910,61 €
plus le résultat de l exercice	1 603,53 €
Avoir au 31 décembre 2019	35 514,14 €

REPARTITION DES AVOIRS

compte courant crédit Mutuel	1 381,77 €
compte dépôt crédit Mutuel	28 534,57 €
Crédit agricole	4 004,72 €
parts sociales crédit Agricole	1 020,00 €
Caisse du trésorier	398,18 €
total des avoirs	TOTAL 35 339,24 €
versements non débité Plus un versements non crédité	174,90 €
au 1er janvier 2020	35 514,14 €

Rempoissonnement

L'association procède toujours à un rempoissonnement important, grâce à la recette du loto. Gardons et brèmes ne sont toujours pas livrés, les pisciculteurs ont des difficultés cette saison. Rempoissonnement, plus de 1000kg de poissons blancs, 400kg de truites fario .pour un coût d'environ 9800€.

La fédération a introduit pour la 2eme année ,50 kg de truites géniteurs.

7 cormorans ont été prélevés en 2019

Promotion du loisir pêche

La promotion de notre loisir est une de nos missions et en 2019 c'était plutôt intense

La fête de l'écotourisme en mai, le comice à Yevres en juin et bien-sûr le forum des associations en septembre, à chaque fois, un stand permet de rencontrer des visiteurs.

33 cartes découvertes pour les moins de 12 ans ont été distribuées

Une nouveauté, le bureau d'information touristique nous a proposé d'éditer une plaquette pour la promotion de la pêche dans la région de Brou .Pierre a travaillé à l'élaboration de cette plaquette

Et vu le résultat satisfaisant obtenu, nous en avons fait imprimer à notre compte.

La vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois dans l'année, des administrateurs ont participé aux A G de la fédération et aux A G du groupement .notre trésorier Georges Painchault a remis sa démission. Il était dans le conseil d'administration depuis 32 ans et trésorier depuis 11 ans.

Merci à Georges pour sa rigueur dans la tenue des comptes.et son implication en informatique.

Un autre trésorier va donc être élu dans les prochains jours

Nous remercions les services techniques de Brou et Yevres qui effectuent des broyages sur nos parcours. Entre ces interventions ,ce sont les membres du conseil d'administration qui effectuent un gros travail ,pour tenir nos parcours propres .élagage, tonte, peinture, le travail ne manque pas. Merci donc aux membres du C-A, aux épouses et aux bénévoles qui s'impliquent pour le loto

Nous nous félicitons de l'entretien de la rivière à Crochet, pratiquée par le SMAR, le parcours truite est impeccable. Par contre, on est inquiet pour le projet d'aménagement du vannage, dans la traversée de BROU .On espère que le niveau d'eau restera convenable pour les pêcheurs

Notre garde pêche, Michel Lallée n'a pas souhaité renouveler son agrément.

2020, année d'élections !!!

Les élections du conseil d'administration auront lieu en novembre 2020.

Si vous aimez la pêche, la vie associative, l'entretien des espaces verts, l'informatique

Vous pourrez vous présenter .Seule condition, être pêcheur de l'AAPPMA de BROU depuis 2 ans

L'association à plus de 60 ans et a bien progressé .mais le travail ne manque pas.

Nul doute qu'une équipe dynamique, continuera l'aventure.

Merci à tous de votre attention

MICHEL PICHARD



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
DE LA RÉGION DE BROU



Informations et animations pêche 2020

Dimanche 19 janvier : Assemblée Générale Statutaire, salle Valadier à Brou, à partir de 9h30.

Samedi 22 février : Loto, salle récréative de Yèvres à partir de 20h30.

Mardi 10 mars : 1^{er} empoissonnement de 200kg de truites fario sur nos parcours en rivières, de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, notre garde-pêche particulier et les gardes du département effectuent des contrôles sur les parcours.

Samedi 14 mars : Ouverture de la truite fario en rivières, ½ h avant le lever du soleil, taille **30 cm**, 6 par jour.

Vendredi 22 mars : 2^{ème} empoissonnement de 200kg de truites fario, sur nos parcours en rivières.

➤ Etang de la Gare :

Samedi 4 avril : 1^{ères} Journées de pêche à la truite, l'étang est fermé à la pêche les 2 et 3 avril inclus.

Dimanche 5 avril, la pêche est réservée aux participants du samedi, titulaires d'une carte de pêche d'une AAPPMA.

Samedi 2 mai : 2^{èmes} Journées de pêche à la truite, l'étang est fermé à la pêche le 30 avril et le 1^{er} mai inclus.

Dimanche 3 mai, la pêche est réservée aux participants du samedi, titulaires d'une carte de pêche d'une AAPPMA.

Voir le règlement spécifique affiché à l'étang, pour ces journées.

Initiation pêche : De 14h à 17h, samedi 18 avril et mercredi 13 mai, inscription préalable, au **06-87-57-10-73**.

Samedi 6 juin : Concours de pêche au coup gratuit, l'étang est réservé pour les enfants de 6 à 14 ans, inscription à partir de 14h les esches sont fournies, tous les enfants repartent avec des lots.

Mai fête de l'écotourisme, septembre Forum des associations: Stand pêche (sous les Halles).

Samedi 12 septembre : Journée de pêche à la truite gratuite réservée à nos adhérents annuels.



Empoisonnements et alevinages saison 2019/2020

Lieux↓	Espèces⇄	Gardons	Brèmes	Tanches	Sandres	Carpes	Brochets	Truites	Poids Total
Rivières 1^{ère} et 2^{ème} catégorie							40kg	Fario 400kg Généiteurs 50kg	490kg
Etang de la Gare		250kg		80kg	10kg	50kg de 500gr	40kg	240kg a-e-c	670kg
Etang M-Hamet		200kg	50kg	100kg	10kg	4x10 kg			400kg
Plan d'eau Base de loisirs			100kg			100kg de 500gr			200kg
Poids Total		450kg à 5,10€	150kg à 3,43€	180kg à 5,10€	20kg à 18,70€	190kg à 2,66/5,65€	80kg à 10,60€	690kg	1760kg
Prix total ttc		2295,00€	514,50€	918,00€	374,00€	625,00€	848,00€	4072,50€	9647,00€

➤ Etang Michel Hamet :

Week-ends pêche, carpe de nuit : Affichage à l'étang, dates, règlement et réservation sur www.peche28.fr page Brou.

Concours de pêche au coup : Team Baire Pêche Brou, en mai et en aout.

Les plans d'eau : Etang M-Hamet, ses abords aménagés avec accès aux véhicules partiel ; l'étang de la Gare et le plan d'eau de la Base de loisirs, restent ouverts aux carnassiers toute l'année. Au plan d'eau de la Base de loisirs, pêche en **NO-kill**, brochet et sandre pendant la fermeture de ces espèces, black-bass toute l'année.

Samedi 7 novembre : Rencontre pêche aux carnassiers du bord, au plan d'eau de la Base de Loisirs.

Des journées de pêche en float-tubes sont prévues.

Vente des cartes de pêche : Brou ♦ Eric et Chantale Baire articles de pêche rue des changes ♦

Office du Tourisme ♦ Accueil Parc de Loisirs ♦ Accueil Intermarché ♦ Gamm Vert ♦ Sur **internet** →



Toute l'année pour + d'informations, retrouvez-nous sur les sites : ♦ www.groupementpecheduperche.com ♦

<http://aappmabrou.wix.com> ♦ www.brou28.com ♦ otsi.brou.28@orange.fr ♦ www.pêche28.fr ♦

Télécharger ce programme ou, demander le, avec le guide et les dépliants, la réglementation pêche 2020 et la Pêche pratique, dès l'achat de votre carte de pêche, chez nos dépositaires.

- Amis pêcheurs soyez courtois et respectez la propreté des sites -

L'AAPPMA de la Région de Brou décline toute responsabilité en cas d'accident

Nouveautés règlementaires 2020

Lors de l'AGSt de la Fédération qui s'est déroulée à Nogent le Rotrou en novembre dernier.

Les délégués représentants les AAPPMA se sont prononcés par votes à bulletins secrets, sur le prix des cartes de pêche et l'application de différentes mesures.

Dans les rivières de 1^{ère} catégorie en amont de Brou, la Ste Suzanne, la Sonnette et la Mozanne, la pêche à l'asticot est autorisée.

Cette autorisation fait suite à la demande écrite, du président de l'AAPPMA de la Région de Brou, adressée à la Fédération de pêche d'Eure et Loir.

L'asticot est autorisé comme esche, il est par contre interdit d'amorcer avec des asticots dans ces rivières.

Répartition de l'augmentation du prix des cartes en €							
cartes	2019	FNPF cpma	FD28	EHGO	AELB rma	AAPPMA	2020
Majeure int	96	2		2			100
Mineure	20	0,50	0,30			0,20	21
Femme	33	1,50	0,25			0,25	35
Déc - 12ans	6						6
Hebdo	32	0,70	0,15			0,15	33
Majeure	76	2					78
Journalière	10	0,70	0,10			0,20	11

La répartition des vignettes EHGO est plus favorable aux fédérations

Après les incertitudes tardives vécues l'an dernier.

Ouvertures du brochet en 2^{ème} catégorie :

Du mercredi 1^{er} au dimanche 26 janvier

Du **samedi 25 avril** au jeudi 31 décembre

Brochet, taille de capture en 2^{ème} catégorie :
Inférieure à 60cm ou supérieure à 80cm doit être remis à l'eau.

De 60cm à 80cm peut être conservé.

En 1^{ère} catégorie la taille minimale de capture reste à 60cm.

Tarifs cartes de pêche 2020				
Cartes		Nombre de lignes		prix
		1 ^{ère} catég	2 ^{ème} catég	
ANNUELS	Majeure Interfédérale	1	4	100€
	Mineure -18 ans	1	4	21€
	Découverte Femme	1	1	35€
	Découverte -12 ans	1	1	6€
Hebdomadaire 7 jours consécutifs		1	4	33€
Majeure annuelle		1	4	78€
Journalière		1	4	11€
Accès pêche :				
<input type="checkbox"/> 91 départements EHGO - CHI - URNE				
<input type="checkbox"/> Département d'Eure et Loir				

Pour la première fois l'ouverture du sandre se trouve décalée de celle du brochet.

Ouvertures du sandre en 2^{ème} catégorie :

Du mercredi 1^{er} au dimanche 26 janvier

Du **samedi 6 juin** au jeudi 31 décembre

Plan d'eau de la Base de Loisirs, pêche en no-kill, remise à l'eau obligatoire :

> Brochet et sandre, pendant la période de fermeture respective de ces espèces.

> Black-bass toute l'année.

Consultez le règlement intérieur de l'AAPPMA



*AAPPMA de la
Région de BROU*
GÉNÉRATION PÊCHE

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique